



# Procès Verbal du Conseil Municipal de Val de Vesle

## Conseil municipal du mardi 09 mars 2021

- **La séance du Conseil municipal est ouverte à 20h00** ; sont présents tous les membres en exercice sauf Mme Brigitte MAILLET-LENS, excusée et M. Stéphane VANLOMMEL, excusé, qui donne procuration à Mme Isabelle PERRIN.
- Mme Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance.
- Le PV du dernier Conseil est approuvé par tous les conseillers présents.
- M. le Maire fait part de l'utilisation de ses délégations pour :
  - l'achat et la pose de 2 fenêtres sur mesure pour la cave de la mairie par l'entreprise FER-TEC pour 1 005,96 € HT ;
  - la destruction d'1,5 m<sup>3</sup> d'archives inutiles par l'association L'Éveil pour 224 € TTC;
  - l'achat de matériel pour les espaces verts pour 124,84 € TTC.

### Ordre du jour :

#### 1) Compte rendu de commission :

Mme Karine HUART fait un résumé succinct de la séance de la commission *Créer du lien / Vie locale* dont elle est la présidente :

### **Commission « Créer du lien / Vie Locale » Mardi 16 Février 2021 à 19h30**

**Membres présents** : Micheline BELLOUIN, Grégory DELAVENNE, Karine HUART, Eden LEICHTENAUER, Denis MOREAU, Isabelle PERRIN, Nathalie ROUSSEL-MORIN, et Stéphane VANLOMMEL.

#### **1. Demandes de subvention :**

- Association « Longue vie en champagne » : elle prend en charge et organise l'animation des personnes âgées à l'E.H.P.A.D de Verzenay pour le bien-être des résidents. L'établissement compte actuellement 2 personnes de la commune. Il est proposé de reconduire la subvention de 2019 qui était de 100 €.
- Société Sportive de Sept-Saulx section Football : le club compte actuellement 100 licenciés, dont 6 jeunes de la commune. Il est proposé de reconduire la subvention de 2020 qui était de 150 €.
- Association Française des Sclérosés En Plaques et Association « Oncobleuets - Courlancy » : la commission décide de ne pas répondre favorablement à leur demande de subvention. Un de nos critères de sélection étant de favoriser les associations locales au service des habitants.

#### **2. Futurs événements :**

En accord avec le Comité des Fêtes, la commission propose au Conseil municipal une éventuelle annulation de la Fête patronale.

Une journée compostage est prévue à la médiathèque le **samedi 10 avril** avec un atelier initiation le matin et un atelier perfectionnement l'après-midi.

Un nettoyage des rues sera organisé avec l'aide des habitants du village le **samedi 17 avril 2021** en matinée.

Une journée citoyenne/Nature sera à prévoir courant mai 2021.

La médiathèque participe cette année à **Jardin des Mots** avec la Bibliothèque Départementale de la Marne et devrait recevoir 2 comédiens du Mouvement d'Improvisation Théâtrale de Champagne « Le Duo Impro » **samedi 8 mai** dans le parc de la mairie. Ces artistes sont des experts de l'improvisation théâtrale et se nourrissent des idées du public pour créer spontanément des scénettes totalement improvisées.

Un atelier jardinage au naturel est prévu à la médiathèque le **samedi 22 mai** en matinée pour la journée mondiale de la biodiversité ainsi qu'une journée zéro déchet le **samedi 29 mai** avec différents ateliers (fabrication de produits ménagers, de produits cosmétiques, de shampoing etc.).

Le marché local se déroulera le **samedi 12 juin**. Il serait bien de trouver d'autres exposants comme un fromager et, si la boulangerie n'est pas rouverte d'ici là, prévoir un dépôt de pains.

### 3. Questions diverses :

La collecte pour la banque alimentaire de la Marne a très bien fonctionné cette année les habitants ont été nombreux à proposer des sacs entiers de denrées alimentaires pour un total de 210 kg, ce qui représente l'équivalent de 420 repas.

Les Jeux Inter-villages organisés par la commune de Baconnes sont prévus le samedi 05 Juin 2021. Tous les membres de la commission sont invités à s'y rendre afin de voir sur place le déroulement de la journée et réfléchir à une participation éventuelle les années suivantes en se joignant aux différents villages qui y participent déjà (comme Sept-Saulx, Prosnes, Livry-Louvercy, Mourmelon le Petit etc.).

Nous souhaiterions faire venir les **Établissements Français du Sang** pour un don de sang sur notre commune. Stéphane VANLOMME doit se rapprocher de l'association pour les modalités.

L'inventaire des illuminations est à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

**La réunion s'achève à 20h00**

Suite à la proposition de cette commission pour l'annulation de la Fête patronale et après un tour de table, l'ensemble du Conseil municipal est d'accord sur le fait que, vu les contraintes dues aux conditions sanitaires, il sera compliqué d'organiser un tel évènement.

Mais, si les conditions sanitaires le permettent, le Conseil municipal espère cependant pouvoir organiser les festivités du 14 Juillet avec la participation, comme chaque année, du comité des Fêtes.

## 2) Subventions :

Il est décidé, à l'unanimité des membres présents, d'attribuer les subventions suivantes :

- 150 € à l'association sportive de Sept-Saulx ;
- 100 € à l'association « Longue Vie en Champagne ».

### 3) Comptes de gestion et comptes administratifs 2021 :

M. Serge HIET détaille et expose les 3 comptes administratifs 2020 (voir ci-après), qui retracent à l'identique les valeurs des comptes de gestion établis par le receveur municipal.

M. le Maire ne prenant pas part au vote, Mme Isabelle PERRIN propose de voter les différents Comptes de Gestion et Comptes Administratifs de l'exercice 2020.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, et après en avoir délibéré, d'approuver les 3 Comptes de Gestion et les 3 Comptes Administratifs de l'exercice 2020.

#### ♦ M14 - Budget général de la commune

<u>M14-CA 2020</u>				
• Produit des services/locations	69 767,98 €	<b>R E C E T T E S</b>	• FCTVA	46 033,13 €
• Impôts, pylônes et Attributions	653 235,12 €		• Taxe Aménagement	23 815,48 €
• Dotations de l'Etat	64 483,43 €		• Emprunt théorique	72 970,53 €
* Subventions (archéo et marais)	66 279,25 €			
• Recettes exceptionnelles BB2+litige	230 754,58 €		• Vente terrain	1 540,00 €
• Intérêts transférés	14 508,01 €			
	<b>1 099 028,37 €</b>			
Report 2019	1 127 084,82 €		Report 2019	144 359,14 € 46 600,66 €
	<b>2 226 113,19 €</b>			<b>190 959,80 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		
• Charges générales	295 507,72 €	• Emprunt	23 002,86 €	
• Personnel	179 382,90 €	* Eglise de Courmelois	5 850,00 €	
• Charges financières	3 011,22 €	* déficit 2019	46 600,66 €	
• Autres charges	41 917,43 €	• Illuminations	1 010,40 €	
• GIR	228 552,00 €	• Voiries	20 830,91 €	
*transfert	1 540,00 €	• Eglise de Wez	67 152,62 €	solde= 27651,48 €
*Marais de Courmelois	33 000,00 €	• Batiments communaux	14 381,03 €	
	<b>782 911,27 €</b>	• Matériels techniques	5 476,88 €	
		• Aménagement terrains communaux	29 992,82 €	
		• Signalisations	341,51 €	
		• Mairie	5 378,82 €	
		• Achat parcelle	5 392,50 €	
			<b>225 411,01 €</b>	
		Clôture de l'exercice 2020 dont déficit d'investissement (001) + Excédent de fonctionnement (002)	1 408 750,71 € -34 451,21 € 1 443 201,92 €	

◆ **Lotissement du Bois Brancourt - Phase 2**

<b><u>BOIS BRANSCOURT 2 -CA 2020</u></b>		
report 2019	211 219,12 €	<b>R E C E T T E S</b>
divers	71,64 €	
	<b>211 290,76 €</b>	
<hr/>		
• Charges générales*	25 000,00 €	<b>D E P E N S E S</b>
• Reversement M14	180 000,00 €	
	<b>205 000,00 €</b>	
<hr/>		
* Achat, études, équipement et travaux		
SOLDE	6 290,76 €	

◆ **Commerce multiservices**

<b><u>COMMERCE MULTISERVICES - COMPTE ADMINISTRATIF 2020</u></b>			
• Loyers	5 196,14 €	<b>R E C E T T E S</b>	
*régularisation centimes TVA	1 €		
• Amortissements	8 200 €		
	<b>13 397,38 €</b>		
• Report 2019	13 054,56 €		
	<b>26 451,94 €</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
• Charges générales	2 686,80 €	<b>D E P E N S E S</b>	
• Remboursement TF	1 016,00 €		
• Amortissements	8 900 €		
	<b>12 602,80 €</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>			
			• Amortissements
			8 900 €
			• Report 2019
			303,80 €
			<b>9 203,80 €</b>
			• Emprunt
			1 334,60 €
			• Amortissements
			8 200,00 €
			1068
			303,80 €
			<b>9 838,40 €</b>
			résultat de clôture de l'exercice
			13 214,54 €
			<b>Déficit Inv</b>
			<b>-634,60 €</b>
			Excédent fonct
			13 849,14 €

#### 4) Création du comité de pilotage (COFIL) pour la rénovation de l'Église de Courmelois :

Le diagnostic pour la rénovation de l'église St Maur à Courmelois devant être finalisé d'ici la fin du mois de mars, M. le Maire propose de créer un Comité de Pilotage pour travailler sur ce futur projet.

Il sera composé du Maire et des 3 adjoints ainsi que de Mme Eden LEICHTENAUER et de MM Gregory DELAVENNE et Antoine RENAUD qui se sont portés volontaires.

#### 5) Chemin rural dit de la Chaussée (Thuisy) :



Ce chemin rural est de plus en plus emprunté par des véhicules ce qui est dommageable pour notre marronnier qui est un arbre remarquable de la commune et qui fait partie intégrante de l'histoire de Val-de-Vesle.

M. le Maire demande donc aux conseillers de réfléchir à une solution qui empêcherait ces désagréments : sens unique de circulation, barrières amovibles, sens interdit etc.

#### 6) Questions diverses :

- 1) M. le Maire fait le point sur les prochains travaux de voirie qui débiteront la deuxième quinzaine de mars.
- 2) M. le Maire informe les Conseillers municipaux que la Communauté Urbaine du Grand Reims met à disposition des habitants un outil simple pour estimer le potentiel solaire de leur habitation :  
*[www.grandreims.fr/les-competences/developpement-durable/cadastre-solaire-du-grand-reims](http://www.grandreims.fr/les-competences/developpement-durable/cadastre-solaire-du-grand-reims)*
- 3) M. le Maire informe que la SNCF a fini par régler ses dernières dettes à la commune.
- 4) M. Antoine RENAUD demande quels ont été les retours des habitants sur l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h et où en est le projet de rénovation du parvis de l'église de Wez.  
⇒ M. le Maire lui répond que tous les retours sur l'extinction de l'éclairage public sont positifs et que les travaux du parvis de l'église sont prévus pour le dernier quadrimestre de cette année.
- 5) M. le Maire demande à tous les conseillers de bloquer les dates des 13 et 20 juin prochains pour les élections départementales et régionales.
- 6) Les prochains Conseils municipaux sont prévus les 06 avril, 11 mai, 8 juin et 6 juillet prochains.

- 7) M. Grégory DELAVENNE revient sur le PV du 12 janvier dernier concernant la rédaction du point 6 sur la réduction de l'exonération temporaire de 2 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties (Cf Flash Info n°35 du mois de mars 2021) car il trouve que ce n'est pas compréhensible.
- ⇒ Mme Isabelle PERRIN lui rappelle qu'après la rédaction des Procès Verbaux, elle les envoie à chaque conseiller pour relecture et remarques éventuelles (oublis, erreurs etc.). Ce PV a été envoyé à tous le 18 janvier dernier et aucune remarque n'a été émise par M. Grégory DELAVENNE.
  - ⇒ M. le Maire précise que la rédaction du PV est de la responsabilité des Conseillers municipaux et que M. Grégory DELAVENNE aurait dû signaler qu'il ne comprenait pas la rédaction de ce point après réception et lecture.

**La séance est levée à 21h50**